

La Roselière de Maincourt



Une randonnée proposée par Netra

Au coeur du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, une randonnée qui permet de parcourir un site naturel protégé grâce à un sentier de découverte aménagé par le Parc. Dans le Bois de Maincourt, on peut voir d'anciennes carrières de grès. Le cours de la rivière Yvette, que l'on suit sur le chemin du retour, permet enfin une approche patrimoniale avec d'anciens moulins et d'anciens lavoirs.

Durée :	2h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	9.08km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	76m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	77m	Commune :	Lévis-Saint-Nom (78320)
Point haut :	173m		
Point bas :	105m		

Description

Stationnement sur le parking du sentier de découverte, situé dans un virage de la route D58, à la hauteur du moulin de Lavagot, entre Maincourt-sur-Yvette et l'église de Saint-Nom. Accès par la N10 et Le Mesnil-Saint-Denis ou par la N118 puis la D906 par Chevreuse.

Poteaux PNR

Dans toute la première partie de la randonnée, le repérage sur place s'effectue au moyen de petits poteaux du Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse, au sommet desquels une plaque métallique Blanche porte une flèche Noire indiquant la direction à suivre.

(D) Prendre le chemin qui démarre au fond du parking et se dirige vers l'Est. A une fourche triple, ignorer le balisage Rouge et Blanc qui invite à partir à gauche en biais et continuer tout droit en direction d'un grand panneau d'information. En se référant au plan qui figure sur ce panneau, on va suivre le tracé vert puis le tracé orange.

(1) Peu après le panneau, s'engager à droite dans le chemin aménagé avec un ponton de bois au-dessus du marais (plusieurs panneaux d'information en cours de route). Contourner une roselière par la droite. Franchir l'Yvette sur une passerelle. Peu après, à la hauteur de la mare Pinguenet (panneau), on a sur la gauche un poste d'observation au-dessus de l'eau. Tout de suite après, à une fourche du chemin aménagé, prendre à droite.

N.B. Ici, le fond de carte IGN n'est pas actualisé : le sentier violet qui continue à longer l'Yvette et la franchit peu avant le point **(4)** n'existe plus. Faire une large boucle sur la gauche avec un très bref passage où le ponton de bois laisse la place à un chemin de terre. Aboutir à un croisement en T qui marque la fin du chemin aménagé en bois.

(2) Laisser le chemin aménagé de la "petite boucle" partir à gauche (retour au parking). Prendre à droite le chemin de terre de la "grande boucle", qui se situe entre deux zones humides et franchit quelques rus au moyen de passerelles de bois. Peu après le panneau d'information relatif au moulin, obliquer à gauche à la hauteur d'une propriété et suivre le chemin bordé de deux grillages. Dépasser une barrière forestière et déboucher à Maincourt dans une petite rue. Tourner à gauche (barrière verte, balise Rouge et Blanche) et emprunter l'ancienne digue du moulin, avec la roselière à main gauche.

(3) Au carrefour situé au bout de la digue, un poteau PNR invite à faire un aller-retour jusqu'au lavoir de Maincourt, en empruntant le chemin balisé Rouge et Blanc qui vient de la droite. Si l'on envisage de ne faire que le sentier de découverte (retour au parking après le point **(5)**, voir dans les informations pratiques), alors il est intéressant d'aller voir ce lavoir (compter un dizaine de minutes pour l'aller-retour). Si l'on envisage de faire la randonnée en entier, on passera au lavoir sur le chemin du retour. Continuer dans le prolongement de la digue, franchir l'Yvette, faire immédiatement un coude sur la gauche devant un portail vert et passer une barrière forestière. Au niveau d'un grand panneau d'information (identique à celui du début), ignorer deux départs de sentiers sur la droite. Tout de suite après, dépasser un poteau PNR et, après quelques mètres encore, atteindre un autre poteau PNR.

Points de passages

- D/A** : N 48.719994° / E 1.95902°
alt. 116m - km 0
- 1 : Départ du chemin aménagé**
N 48.719618° / E 1.961087° - alt. 119m - km 0.16
- 2 : Fin du chemin aménagé**
N 48.717741° / E 1.96497° - alt. 109m - km 0.71
- 3 : Digue du Moulin de Maincourt**
N 48.717509° / E 1.969134° - alt. 108m - km 1.2
- 4 : Bifurcation, poteau PNR**
N 48.717948° / E 1.967546° - alt. 116m - km 1.35
- 5 : Fourche juste après la seconde ancienne carrière**
N 48.721243° / E 1.962255° - alt. 160m - km 1.99
- 6 : Bifurcation juste avant le Carrefour des Six Croix**
N 48.724966° / E 1.962835° - alt. 169m - km 2.43
- 7 : Sortie du Grand Ambésis**
N 48.730164° / E 1.972803° - alt. 163m - km 3.79
- 8 : Le Bel-Air**
N 48.716192° / E 1.988883° - alt. 163m - km 6.17
- 9 : Jonction avec le GR11**
N 48.713318° / E 1.985184° - alt. 115m - km 6.87
- D/A** : N 48.719994° / E 1.95901°
alt. 116m - km 9.08

(4) Une balise Rouge et Blanche sur un arbre au format d'une perche invite à continuer tout droit. Ignorer cette balise et suivre l'indication du poteau PNR : s'engager à droite dans un sentier qui grimpe au milieu de blocs de grès qui affleurent. La pente est soutenue mais l'ascension est brève. Au sommet de la côte (grand chêne), tourner à gauche. Cheminer en rebord du plateau, en passant par un beau point de vue sur la gauche et une première ancienne carrière de grès sur la droite. Plus loin, faire un bref détour sur la gauche jusqu'au panneau d'information qui fait face à un banc de grès, revenir sur ses pas et poursuivre à l'Ouest dans le prolongement du chemin principal. Atteindre une seconde ancienne carrière de grès (panneau d'information).

Balisage Rouge et Blanc + Bleu et Blanc (*peu denses, l'un comme l'autre*)

(5) A une fourche juste après l'ancienne carrière, quitter le sentier de découverte et ignorer le poteau PNR et la balise Bleue et Blanche qui invitent à prendre à gauche. Prendre la voie de droite, au Nord (on ne trouvera de balisage que quelques centaines de mètres plus loin mais, en se retournant après le carrefour, on peut voir des flèches à destination des randonneurs qui viennent en sens inverse). A la fourche suivante (arbre portant les n° de parcelle 28.22 ainsi qu'une balise), prendre la voie de gauche, dans le prolongement du chemin d'où l'on vient.

Panneaux VTT "Chevreuse" + balisage Orange

(6) Ignorer la flèche Rouge et Blanche qui invite à virer à gauche à angle aigu, suivre la direction "Pommeret" (panneau) et atteindre immédiatement le Carrefour des Six Croix. Ignorer la flèche Bleue et Blanche qui invite à passer une barrière forestière et quitter le bois : prendre à l'Est le premier chemin à droite à compter de la barrière (suivre le panneau VTT "Chevreuse"). Demeurer en bordure de bois sur ce chemin bien stabilisé. A un carrefour avec un gros chêne portant les n° de parcelle 28.26, tourner à gauche et passer une barrière forestière. Ignorer un départ de chemin sur la droite et longer des prés en ayant bien en vue un hangar agricole. A un croisement en T, tourner à gauche vers le hangar. Déboucher dans une rue, traverser le hameau du Grand Ambésis en dépassant un château situé à main droite.

Panneaux VTT "Chevreuse"

(7) A la sortie du hameau (poteau électrique), tourner à droite à angle aigu (barrière "Accès pompiers"). Etre vigilant, il n'y a pas de panneau indiquant la sortie du hameau, bien repérer le chemin qui part à l'angle d'un jardin, avec une orientation Est puis Sud-Est. Longer des champs à main gauche et, à main droite, une haie puis un bois. A un croisement en T (réservoir sur la gauche), tourner à droite à angle droit. A une fourche à l'entrée du bois, prendre la voie de gauche. Cheminer ainsi au Sud en bordure de bois. Au carrefour suivant, prendre à gauche à angle droit, sortir du bois et demeurer en lisière avec un champ à main gauche. Dans un bref nouveau passage en sous-bois, ignorer le chemin sur la droite. Continuer au Sud-Est, le long d'un pré situé à main droite. Atteindre des maisons puis un carrefour de rues au lieu-dit le Bel-Air.

Balisage Orange

(8) Ignorer le panneau VTT "Chevreuse" qui invite à continuer tout droit et prendre à droite à angle aigu l'Allée de la Butte Ronde (écriteau, panneau sens interdit sur le côté droit de la rue). La rue devient rapidement un chemin qui descend franchement dans le bois. Dans un large virage sur la gauche, ignorer un chemin qui vient de la droite et, à la fourche qui suit immédiatement, prendre la voie de gauche. Continuer à descendre, le chemin devenant de plus en plus encaissé.

Balisage Rouge et Blanc

(9) En bas de la descente, atteindre un croisement avec un grillage qui fait un angle : continuer en face vers un panneau ONF que l'on voit de dos. Après une cinquantaine de mètres, arrivé à ce panneau "Forêt Domaniale de Rambouillet", prendre à droite à angle droit le GR11 en direction de Coignières SNCF (panonceau en hauteur sur un arbre). Jusqu'à Maincourt (3), le GR va beaucoup sinuer tout en gardant une orientation générale Ouest-Nord-Ouest. Traverser une hêtraie avec plusieurs sujets remarquables et noter les blocs de grès qui affleurent sur la pente à main droite. Passer au lavoir de la Source aux Fées (panneau d'information). Poursuivre sur le chemin et arriver bientôt en bordure d'une propriété (ancien moulin) à main gauche, avec l'Yvette qui la parcourt. A une fourche, prendre la voie de gauche et emprunter le pont qui franchit l'Yvette : atteindre ainsi le lavoir de Maincourt (panneau d'information). Poursuivre à l'Ouest et déboucher dans le carrefour déjà emprunté à l'aller et situé à l'extrémité de la digue du moulin.

(3) Au carrefour, prendre à droite à angle droit, franchir à nouveau l'Yvette, faire immédiatement un coude sur la gauche devant un portail vert et passer une barrière forestière. Dépasser le grand panneau d'information du sentier de découverte et atteindre le poteau PNR suivi à l'aller.

(4) Poursuivre à l'Ouest sur le GR11 (balise sur un arbre au format d'une perche) et suivre le cours de l'Yvette de plus ou moins loin.

(1) Retrouver sur la gauche le départ du chemin aménagé en bois, continuer tout droit. Dépasser le tout premier panneau d'information rencontré et, au croisement suivant, continuer tout droit. Rejoindre ainsi très rapidement le parking.

A proximité

Le marais de Maincourt et son sentier aménagé par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, entre les points (1) et (4) puis (4) et (1) :

- Roselières et autres formes de végétation adaptées au milieu.
- Nombreux oiseaux (ne pas hésiter à venir tôt le matin pour avoir plus de chances de les observer, et profiter du calme).
- Nombreux panneaux d'information tout du long.

Un lieu susceptible d'intéresser un très large public !

La partie haute du sentier de découverte, entre (4) et (5), avec deux anciennes carrières de grès.

Le cours de l'Yvette, entre (1) et (3) puis entre (9) et (1) :

- Lavoir de la Source aux Fées et Lavoir de Maincourt
- Anciens moulins
- Hêtraie avec plusieurs sujets remarquables

Informations pratiques

Le temps indiqué (3h) vaut essentiellement pour le temps de marche, avec peu d'arrêts. Le sentier de découverte se prête à l'observation et à la flânerie : ne pas hésiter à prendre son temps...

Attention : par temps humide, le chemin aménagé sur un ponton de bois, entre (1) et (2), est glissant.

Variante - Il est possible de restreindre cette randonnée au seul sentier de découverte, qui permettra de visiter le marais et d'observer les anciennes carrières. Dans ce cas, suivre les poteaux PNR du début à la fin:

- Suivre le présent itinéraire depuis le départ jusqu'au point (3).
- Faire l'aller-retour au lavoir de Maincourt
- Poursuivre l'itinéraire en passant par les points (4) et (5).
- Au carrefour en (5), quitter le présent itinéraire, prendre à gauche (balisage Bleu et Blanc doublé Rouge et Blanc).
- Descendre franchement et atteindre, à quelques mètres à l'Ouest du point (1), le chemin qui suit le cours de l'Yvette.
- Prendre ce chemin à droite et rejoindre le point de départ.

Compter 1h de marche sans les arrêts pour l'ensemble.

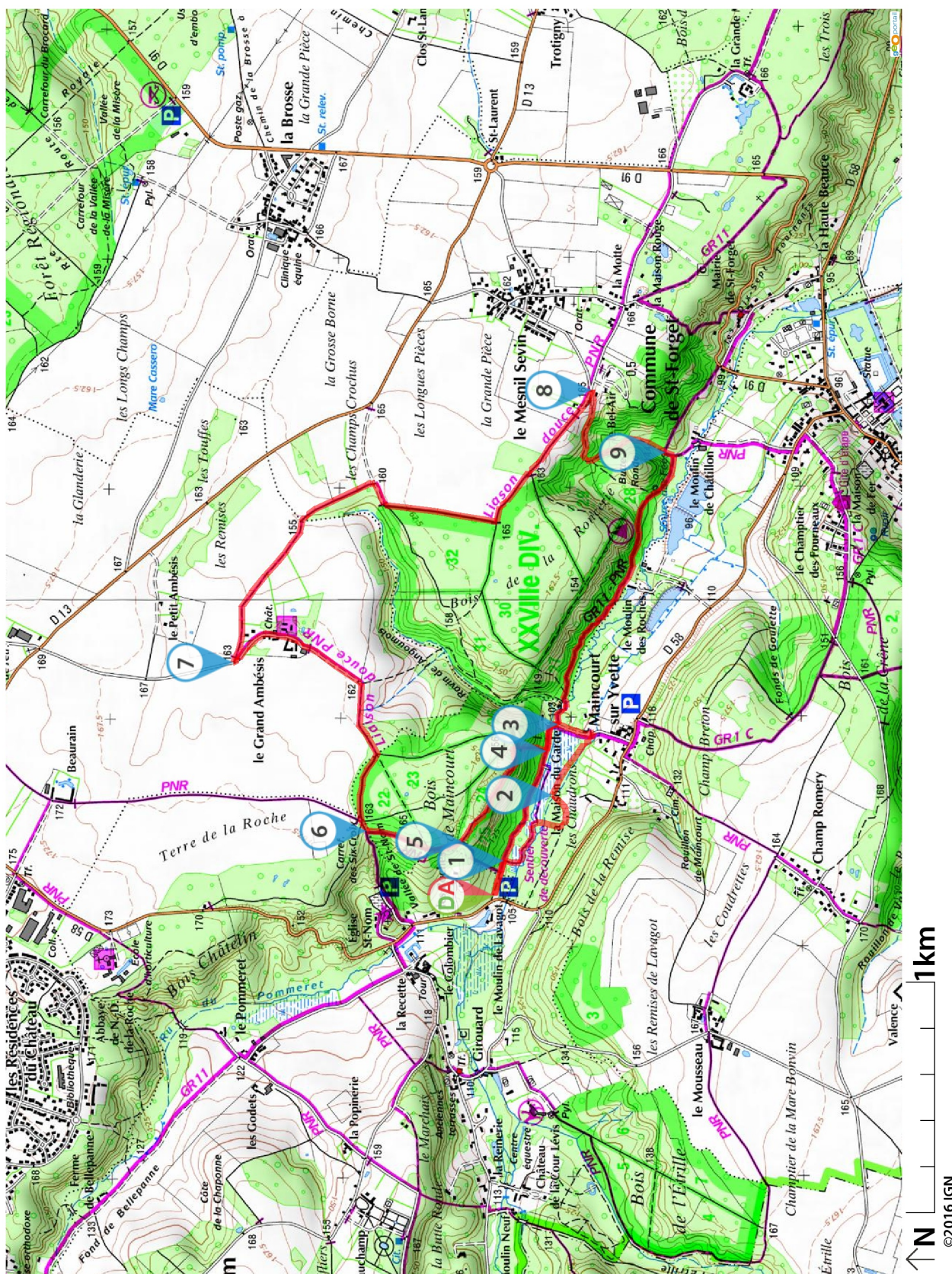
La plupart des chemins sont bien stabilisés et le terrain est généralement sec. Des passages humides peuvent se rencontrer entre les points (9) et (1) et sur les parties non aménagées du sentier du marais. Toute la partie aménagée est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Sur le sentier de découverte, de (1) à (5), les chiens doivent être tenus en laisse et les vélos sont interdits. Le Marais de Maincourt est un site protégé : respecter les autres consignes qui figurent sur les grands panneaux d'information.

Une carte au 1/25000 est nécessaire.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-roseliere-de-maincourt/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.